

JULIE DUFOUR

**DU COURAGE,
DES IDÉES**



**PLATFORME
ÉLECTORALE**

Table des matières

Développement durable et environnement	Page 4
#1 : Stratégie d'investissement	4
#2 : Plan de contingence et d'opération	6
#3 : Déploiement d'une alliance régionale en énergie renouvelable	8
Développement économique et prospérité	Page 10
#4 : Corridor du nord	10
#5 : Réviser le plan d'action en habitation et fixer une cible de 20% hors marcher	12
#6 : Crédit de taxe en habitation de 10 ans	14
#7 : Quartier général des affaires et de l'innovation	15
#8 : Autogare du Havre	17
Gouvernance stratégique et performance	Page 19
#9 : Plus de pouvoir aux présidents d'arrondissement	19
#10 : Démarche auprès du gouvernement pour l'amélioration des durées d'amortissement	21
#11 : Comité consultatif pour revoir l'approvisionnement	23
Expérience citoyenne et qualité de vie	Page 25
#12 : Plan de rattrapage de la cote d'état des rangs	25
#13 : Leadership et soutien financier pour du logement de transition	27

Introduction

Guidée par une vision claire et une mission bien définie dans la planification stratégique 2024–2030 de la ville de Saguenay, des avancées majeures via plus de 100 réalisations ont permis dans le dernier mandat d’assurer des services de qualité et équitables pour les citoyens, en plus de livrer pour plus de 530 M\$ de projets préservant nos acquis collectifs et soutenant le développement cohérent et ambitieux de Saguenay.

Durant ce mandat, nous avons procédé à la mise à jour de notre première planification stratégique (2020-2030). Ce long processus de réflexion et de concertation avec notre fonction publique a permis à l’ensemble des élu(e)s, incluant la mairesse, d’apporter leurs idées, de cibler les défis externes et les opportunités, et d’établir des objectifs pour en arriver à adopter unanimement cet outil de référence essentiel qui répond aux réalités d’aujourd’hui.

La planification stratégique a permis d’orienter les actions pour s’assurer qu’elles soient toujours alignées sur les objectifs et qu’elles répondent adéquatement aux besoins de nos citoyens. Ces objectifs sont organisés autour de quatre grands axes :

- 1. Développement durable et environnement;**
- 2. Prospérité et développement économique;**
- 3. Gouvernance stratégique et performance;**
- 4. Expérience citoyenne et qualité de vie.**

L’engagement qui chapeaute tous les autres est le suivant : **le travail et les projets débutés se poursuivront**. La plateforme compte quant à elle 13 nouveaux engagements qui sont totalement cohérents avec la planification et les réalisations faites, et répondent chacun de manière transversale à plusieurs objectifs de la planification stratégique tout en allant plus loin.

Développement durable et environnement

ENGAGEMENT #1

CONSTAT : Les notions de saine gestion des actifs et de gestion des risques organisationnels s'intègrent de plus en plus aux prises de décisions dans l'ensemble de l'organisation municipale. L'augmentation de la cadence des investissements en maintien et la planification à plus long terme de ces derniers ont été des éléments significatifs du dernier mandat. Depuis quelques années, la ville souscrit à une stratégie d'investissements bien définie. Elle consiste en des investissements annuels d'environ 120 M\$, incluant les subventions des programmes provinciaux et fédéraux. Cette somme est divisée ainsi :

- 95M\$, soit plus de 80%, sont dédiés à du maintien d'actifs pur afin de conserver les infrastructures et les équipements municipaux (réseaux d'eau potable et d'égout, immeubles, routes, équipements motorisés, parcs, etc.) en état acceptable pour opérer et continuer à offrir aux citoyens des services de base de qualité et fiables;
- 20 M\$ sont alloués aux projets de développement, soit pour mettre à niveau, améliorer ou remplacer les infrastructures existantes, ou à l'occasion d'en créer de nouvelles;
- 5 M\$ provenant directement de la Ville sont affectés comme levier au développement économique, de concert avec Promotion Saguenay (ex. financement de la zone industrialo-portuaire, préparation de terrains dans les parcs industriels pour la vente). Cette somme peut être plus élevée, toujours dans le but de saisir des opportunités qui augmentent de manière importante les revenus fonciers de la Ville et propulsent sa croissance.

Engagement #1 (suite)

Parmi les projets de développement, la majorité vise des services qui existent déjà, mais pour lesquels les infrastructures associées doivent être mises à niveau, améliorées ou remplacées pour répondre aux besoins actuels. Ceux de plus grande envergure (de plus de 10 M\$) sont la mise à niveau des centres de ski du Mont-Fortin et du Mont-Bélu, la réfection des bâtiments du parc de la Rivière-aux-Sables, la construction de la nouvelle bibliothèque de la Baie, la création d'un musée dans l'ancienne église Sainte-Thérèse et la construction d'un nouvel amphithéâtre pour un investissement maximum de 30 M\$ de la part de la ville .

Cette stratégie est alignée sur une politique et des plans de gestion des actifs, en plus d'être rattachée au cadre budgétaire sur trois ans. Elle permet de conserver un service de la dette raisonnable par rapport au budget total, dont la cible est de 16%, et ainsi limiter les hausses du compte de taxes.

OBJECTIFS : Faire de Saguenay une ville résiliente et assurer une saine gestion des actifs.

ENGAGEMENT #1

Conserver la stratégie d'investissements actuellement en place, autant au niveau du maintien des actifs que de leur développement, en consacrant environ 80 à 85 % des investissements annuels en maintien d'actifs tout en livrant les projets de développement planifiés et en cours inscrits aux plans triennaux d'immobilisations déjà adoptés.



Développement durable et environnement

ENGAGEMENT #2

CONSTAT : Plusieurs actions fortes sont prises à l'heure actuelle pour rendre Saguenay plus résiliente et diminuer les risques associés aux changements climatiques sur son territoire, avec en tête de liste l'adoption du plan climat. Les fréquences toujours plus élevées des événements climatiques extrêmes, tels que les feux de forêt, les inondations, l'érosion accélérée des berges ou encore les cycles de gel/dégel en hiver se font déjà sentir. Lorsqu'ils se produisent, ils mettent à rude épreuve les services municipaux, tant au niveau des équipements et des infrastructures que des ressources humaines et de leur coordination logistique.

Dans ce contexte, il est primordial d'assurer aux citoyens la continuité des opérations des services municipaux de bases les plus critiques dans différents scénarios, afin qu'ils demeurent en sécurité et que leur bien-être soit maximisé, de la prévention jusqu'au rétablissement. Le rapport annuel du vérificateur général de 2024 enjoint d'ailleurs l'administration municipale à poursuivre le travail en matière de sécurité civile pour compléter sa réponse aux recommandations requérant son attention.

Engagement #2 (suite)

OBJECTIFS : Diminuer les niveaux de risques reliés aux changements climatiques sur le territoire, développer la gestion des risques organisationnels et maintenir le sentiment de sécurité.

Coûts estimés : 200 000\$ / an

ENGAGEMENT #2

Accélérer le déploiement des plans de continuité des opérations pour assurer le fonctionnement des différents services municipaux essentiels lors de situations d'exceptions, afin que 10 des 19 services en aient un d'ici la fin 2027 (police, incendie, travaux publics, génie, Hydro-Jonquière, ressource informationnelles, sports-culture-vie communautaire, communications, immeubles, environnement et développement durable).



Développement durable et environnement

ENGAGEMENT #3

CONSTAT : Comme pour toutes les municipalités, la résilience de la Ville de Saguenay passe notamment par la transformation de ses pratiques en matière de développement, pour les rendre toujours plus durables. L'intégration croissante des énergies renouvelables est un incontournable pour réaliser cette vision. Notre région possède en ce sens d'importants potentiels hydroélectriques, solaires et éoliens, sans parler des opportunités offertes par d'autres filières renouvelables comme la biomasse forestière.

Depuis maintenant trois ans, l'Union des cinq préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi que les communautés autochtones régionales combinent leurs efforts, leurs forces et leurs atouts pour propulser le développement de la région. Ces acteurs sont inspirés entre autres par le modèle québécois de l'Alliance de l'Est, qui repose sur une mise en commun des forces régionales pour capter et redistribuer les bénéfices de la transition énergétique aux bénéfices des communautés locales. Il s'articule autour d'une gouvernance partagée entre les gouvernements locaux partenaires, d'une volonté de détenir une participation majoritaire dans les projets et d'une logique de développement intégré et de diversification économique. L'approche met de l'avant la création de revenus récurrents pour financer les services municipaux, la réduction de la dépendance aux énergies fossiles et le renforcement de l'autonomie énergétique, tout en cherchant à concilier l'acceptabilité sociale et les retombées environnementales positives avec l'attractivité économique.

Engagement #3 (suite)

OBJECTIFS : Faire de Saguenay une ville résiliente et diversifier et intensifier notre développement économique.

ENGAGEMENT #3



Participer activement à la création et au déploiement d'une l'alliance régionale forte au niveau des énergies renouvelables d'ici 2028, permettant de capter des redevances pour les citoyens et maximiser les retombées économiques associées aux projets de développement énergétique à venir.

Développement économique et prospérité

ENGAGEMENT #4

CONSTAT : La vitalité économique de la Ville de Saguenay et plus largement de toute la région doit être une priorité absolue. L'Union des préfets a permis de multiplier les initiatives communes visant à diversifier et intensifier notre développement économique. La région jouit d'un positionnement stratégique enviable, notamment avec l'expertise du bassin de main-d'œuvre et avec le port en eau profonde accessible toute l'année à la zone industrialo-portuaire (ZIP). Plus fort ensemble, en regroupant les ressources, les données et les expertises de chacun, nous sommes prêts à devenir « Le Corridor du Nord canadien », un réseau stratégique d'infrastructures énergétiques, ferroviaires, maritimes et industrielle qui relierait l'Est et l'ouest du pays. Il vise à connecter efficacement aux marchés mondiaux les ressources naturelles du Québec, de l'Ontario (particulièrement du cercle de feu) et plus largement du Canada, tout en créant de la valeur ajoutée ici même, sur nos territoires. Afin d'être prête à être la porte du nord, la région s'est dotée d'un plan de réhabilitation de la voie ferrée qui connecterait le Port de Saguenay (où pourrait se faire de la 1^{re} et 2^e transformation de minéraux, entre autres) à La Doré (aux limites régionales). Cet ensemble de tracés ferroviaires constitue la solution la plus rapide, la moins coûteuse (estimée à 700 M\$) et la plus simple à réaliser pour le gouvernement fédéral et d'éventuels joueurs privés.

Engagement #4 (suite)

Parallèlement, le gouvernement du Québec n'a toujours pas confirmé par entente, la totalité des sommes engagées en septembre 2022 pour le développement de la ZIP, soit 117,2 M\$.

OBJECTIFS : Diversifier et intensifier notre développement économique et moderniser et adapter le service aux citoyens.



ENGAGEMENT #4



Travailler à faire inscrire au Bureau des grands projets (BGP) du gouvernement fédéral le projet de réhabilitation de la voie ferrée régionale pour desservir le futur « Corridor du Nord canadien ».

Conclure en parallèle l'entente de financement avec le ministère de l'Économie et de l'innovation (MEI) pour les travaux d'amenée des services municipaux à la zone industrialo-portuaire.

Développement économique et prospérité

ENGAGEMENT #5

CONSTAT : Au plan local, notre développement économique a été soutenu par un marché immobilier très actif. Malgré les hausses marquées de demandes de permis résidentiels, les équipes municipales se sont affairées à être plus facilitatrices dans leurs démarches d'accompagnement des partenaires privés et publics, notamment avec la création de la cellule de développement immobilier (CDI). Une orientation claire de bonifier l'offre de logements abordables et sociaux a aussi été donnée, qui s'est traduite par un soutien municipal à six projets totalisant plus de 12,4 M\$.

Malgré cette vitalité, le taux d'inoccupation est demeuré sous le seuil visé des 3 %, soit 1,67 % en 2025, après un creux à 0,9 % en 2022. Jumelée à l'inflation du prix moyen des loyers (pour un 4 et 1/2) en hausse de 20 à 30 % de 2021 à 2025, cette situation diminue l'accès à des logements abordables. Pour favoriser un meilleur équilibre des prix dans le marché locatif de Saguenay et améliorer cet accès, les logements hors marché locatifs (à but non lucratif, coopératif, communautaire, militaire, etc.) constituent une partie de la solution. Ceux-ci représentent actuellement une part de 16% des logements de Saguenay. Ils reposent sur une logique différente de celle du marché privé spéculatif : leur finalité n'est pas de maximiser les rendements financiers, mais d'assurer des loyers abordables pour les ménages sur le long terme. L'augmentation suffisante de logements hors marché entraîne les propriétaires fonciers à ajuster leurs prix pour rester compétitifs face à une offre abordable et stable qui attire les locataires.

Engagement #5 (suite)

OBJECTIFS : Soutenir la croissance économique par le développement immobilier et l'offre d'habitations abordables dans un marché concurrentiel et développer les centres-villes.



ENGAGEMENT #5

Revoir complètement le plan d'action en habitation de la Ville et y inclure une stratégie pour atteindre la cible de 20% (environ 1 000 unités) de logements hors marché comme les villes de Montréal et Longueuil d'ici 2040.

Développement économique et prospérité

ENGAGEMENT #6

CONSTAT : Les hausses des prix des matériaux et de la main-d'œuvre se répercutent sur le prix des constructions neuves et des rénovations dans le domaine résidentiel. Conjuguées avec le faible taux d'inoccupation, cela entraîne nécessairement un surcoût des prix des loyers pour les locataires. Mis en place en 2025, le programme de la Ville de Saguenay incitant à offrir des logements abordables en échange d'un crédit de taxes complet de 100 % sur 5 ans n'a fait l'objet d'aucune demande à ce jour. De nouvelles constructions augmentent le taux d'inoccupation et peuvent abaisser les prix du marché, en plus de générer de nouveaux revenus en taxes foncières pour la Ville.

OBJECTIFS : *Soutenir la croissance économique par le développement immobilier et l'offre d'habitations abordables dans un marché concurrentiel.*

ENGAGEMENT #6

Bonifier et allonger le programme de crédit de taxes pour la rénovation et la construction de logements en ajoutant aux 5 ans complets déjà existants un deuxième bloc de 5 ans dégressif, pour un total de 10 ans.



Développement économique et prospérité

ENGAGEMENT #7

CONSTAT : Le développement des centres-villes, en particulier celui de Saguenay dans l'arrondissement de Chicoutimi, occupe une place prépondérante dans les priorités ces dernières années et est appuyé d'actions concrètes. En voici quelques exemples: les actions concertées de la nouvelle association des centres-villes de Saguenay (CVS), les appels d'intérêts pour la vente de terrains et la mise en place du comité citoyens du plan particulier d'urbanisme. Toutes ces actions sont soutenues par la vision 2024-2040 du centre-ville de Saguenay. La décontamination de la zone ferroviaire et son lotissement en font également partie. Malgré une solide planification, un signal fort via des investissements immobiliers publics représente un atout majeur pour la suite, et donnerait le coup d'envoi tangible au développement de cette zone tout en améliorant son attractivité pour des promoteurs et partenaires privés.

S'inscrivant dans ce plan de développement de la zone ferroviaire, l'implantation d'un quartier général des affaires et de l'innovation auquel se joindraient des activités de l'UQAC au centre-ville de Saguenay est un projet structurant réunissant le milieu des affaires, de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation. Il contribuerait à améliorer la mixité au centre-ville, à dynamiser les communautés s'y retrouvant et à rapprocher les acteurs économiques. Piloté par Promotion Saguenay depuis plus de 18 mois, ce projet est porté par l'organisme à titre de promoteur et gestionnaire du futur immeuble.

Engagement #7 (suite)

OBJECTIFS : Diversifier et intensifier notre développement économique + développer les centres-villes.

Coûts estimés : 24 M\$ bruts, mais générant des revenus locatifs

Place du citoyen ★ ★ ★



ENGAGEMENT #7

Construire et aménager le quartier général des affaires et de l'innovation, un bâtiment public institutionnel phare situé à l'Est de la zone ferroviaire et poursuivre le partenariat à cet effet avec l'UQAC, sa fondation (FUQAC), Promotion Saguenay et les autres partenaires de l'écosystème.

Développement économique et prospérité

ENGAGEMENT #8

CONSTAT : Le stationnement du Havre au centre-ville de Saguenay approche de sa fin de vie utile. Comptant 375 cases au total, il a fait le fruit de nombreuses inspections, réparations et études dans les dernières années. Dans une optique de mobilité et de développement durable, une analyse détaillée de l'utilisation des espaces de stationnement dans tout le centre-ville a été menée. Les chiffres démontrent que seulement 35 % des stationnements des huit sites dénombrés sont occupés en moyenne, et le stationnement du Havre n'est jamais rempli à plus de 78 % de sa capacité. De plus, des centaines de stationnements souterrains peuvent être construits à même la zone ferroviaire. Ainsi, les 375 cases actuelles pourraient être remplacées par 250 cases sans problème.

Après des analyses financières et comparatives exhaustives de différents scénarios pour l'autogire du Havre (rénovation, déconstruction/reconstruction et déconstruction/relocalisations), l'orientation la plus avantageuse est la déconstruction/relocalisation. Celle-ci minimise les risques, répond à la grande majorité des enjeux soulevés par les propriétaires fonciers de la Racine adossés à l'autogire, réduit grandement les échéanciers, permet de maintenir une offre de stationnement adéquate à moins de quelques minutes de marche de l'emplacement actuel et génère des économies substantielles se chiffrant à environ 9 M\$ par rapport aux autres scénarios. Finalement, le terrain sur lequel se situe l'autogire du Havre pourrait ainsi être requalifié en s'intégrant au plan de développement de la zone ferroviaire, en le scindant en trois lots distincts.

Engagement #8 (suite)

OBJECTIFS : Développer les centres-villes et assurer l'accessibilité, la proximité et la qualité des services.

ENGAGEMENT #8

Déconstruire l'autogire du Havre en aménageant esthétiquement les accès de secours à l'arrière.

Compenser les cases perdues en construisant à proximité, dans un modèle de partenariat public-privé en copropriété, 250 cases de stationnement gratuites, modernes et sécuritaires pour les usagers du centre-ville de Saguenay.



Gouvernance stratégique et performance

ENGAGEMENT #9

CONSTAT : Dans le mandat qui se termine, 100 % des 12 000 résolutions autorisées à l'ordre du jour par la mairesse ont été adoptés par le conseil municipal, dont près de 99 % unanimement. Malgré ces résultats, quelques dossiers plus sensibles ou partisans créent des débats souvent assimilés à de la « chicane ». Ces dossiers font ombrage à plusieurs autres qui pourraient provenir des districts électoraux des arrondissements via les conseillers municipaux, et qui trouvent alors moins d'écho. Les enjeux locaux d'élus qui respectent les processus en place sans utiliser les mêmes leviers publics s'en retrouvent désavantagés, créant alors un sentiment d'iniquité. Pourtant, ces élus subissent tout autant la pression citoyenne pour y trouver des solutions.

Également, une autre source de ce sentiment d'iniquité vient du fait que la cohésion des différents arrondissements vis-à-vis leurs projets à analyser puis réaliser au cours du mandat est à géométrie variable, autant dans leur sélection que dans leurs caractéristiques. Cette asymétrie est complexe à intégrer pour les fonctionnaires dans les processus de planification de projets de la Ville, créant des déséquilibres dans le traitement de ceux-ci et générant des demandes haut delà de la capacité de livrer des services municipaux. Les canaux politiques pour adresser les dossiers vers la fonction publique ont donc tout avantage à être bien définis et communiqués et surtout, moins nombreux. Les demandes de plus haut niveau (excluant les requêtes de services, par exemple) doivent être dans la mesure du possible adressé collectivement à la fonction publique, et non individuellement et à la pièce, pour assurer l'équité des processus en place.

Engagement #9 (suite)

Même si plusieurs dîners des présidents d'arrondissements avec la mairesse ont été tenus mensuellement dans ce mandat, une démarche plus formalisée avec la présence de membres de la direction générale en accompagnement permettrait d'adresser les enjeux locaux prioritaires qui sont des irritants pour le service aux citoyens, et qui n'ont pas pu être réglés au niveau des structures administratives des services. Les arrondissements devraient alors prioriser rapidement leurs projets de même que leurs demandes spécifiques pour les services municipaux.

OBJECTIFS : Assurer l'équité territoriale et fiscale et rendre notre système de gouvernance le plus efficace, efficient et cohérent possible.

ENGAGEMENT #9

Donner un rôle plus stratégique aux présidents d'arrondissements dans la gouvernance en tenant des rencontres deux fois par mois avec la mairesse pour régler rapidement certains dossiers de districts dont ils seraient les porteurs uniques, et arrimer la planification des projets des trois arrondissements entre les élus.

Demander aux présidents d'arrondissement de présenter dans les 100 premiers jours du mandat un canevas des 10 projets et priorités pour les quatre ans à venir.



Gouvernance stratégique et performance

ENGAGEMENT #10

CONSTAT : La ville de Saguenay n'échappe pas aux énormes déficits de maintien des actifs que vivent toutes les grandes villes, notamment pour ses réseaux d'eau potable (1183 km) et d'égouts (1822 km) ainsi que les équipements (plus de 200) de traitement qui y sont rattachés. Ceux-ci ont généralement une durée de vie dépassant les 50 ans. Pour plusieurs, ils ont été installés ou construits dans les mêmes périodes et ont besoin d'investissements majeurs simultanément, car leur fin de vie utile arrive. Selon les projections du CIRANO, les sommes consacrées aux infrastructures au Québec sont appelées à croître de 6,5 % du PIB aujourd'hui, à 33 % dans 25 ans. Le même groupe de recherche fait l'hypothèse que le déficit en maintien d'actifs des municipalités du Québec pourrait s'élever à plus de 90 milliards. À Saguenay comme ailleurs, ces investissements auraient dû débuter il y a des décennies pour éviter d'avoir à les remplacer sur une trop courte période, avec toutes les contraintes que cela engendre (inflation, capacité du marché à répondre aux appels d'offres, pressions financières, bris de services, etc.). Ces réseaux et équipements sont critiques, car ils assurent les services de base à la population en plus d'être déterminants dans la capacité de se développer de la Ville.

De plus, les dernières années ont été ponctuées de nombreux événements ayant sollicité les équipes municipales et les infrastructures, notamment au niveau de la gestion des eaux. Plusieurs de nos réseaux d'égouts étant encore unitaires, des débordements et refoulements surviennent lors de pluies diluviennes plus fréquentes causées par les changements climatiques.

Engagement #10 (suite)

Tous ces travaux essentiels sur nos infrastructures mettent une pression très élevée sur la dette et son service dans le budget annuel. La révision et la rigueur d'application des politiques fiscales instaurées en 2020 ont, entre autres, favorisé l'équité fiscale et intergénérationnelle entre les citoyens et permis une gestion responsable de cette dette. Néanmoins, la capacité de payer des citoyens est limitée, et permet uniquement d'investir pour entretenir nos actifs et éviter qu'ils ne se détériorent davantage, sans réellement rattraper le retard accumulé au fil des décennies. Les sommes des subventions provinciales et fédérales, souvent redistribuées per capita et sur fond de contexte financier difficile pour le Québec, sont insuffisantes pour combler les besoins de Saguenay et baisser la facture sous des seuils acceptables pour nos contribuables.

OBJECTIFS : Assurer une saine gestion des actifs, assurer l'accessibilité, la proximité et la qualité des services et assurer à nos citoyens des sources d'eau de qualité partout sur le territoire.

ENGAGEMENT #10

Travailler auprès du gouvernement du Québec pour que les villes soient autorisées à voter des règlements d'emprunts jusqu'à un maximum de 50 ans au lieu de 20 ans, pour financer des actifs dont la durée de vie utile dépasse 20 ans et réduire la pression sur le service de la dette tout en conservant le même niveau d'investissements.



Gouvernance stratégique et performance

ENGAGEMENT #11

CONSTAT : Les besoins en entretien d'actifs et en investissements en général sont très importants pour la ville. Ceux-ci excèdent le milliard de dollars sur une période de moins de 10 ans. Suivant la politique de gestion des actifs, des plans de gestion de ceux-ci par catégorie sont déjà élaborés ou en voie de l'être. Ils permettront à terme une planification globale sur plusieurs années pour chacune des différentes classes d'actifs.

Pour être en mesure de livrer à la population les travaux requis et planifiés, la Ville de Saguenay a absolument besoin de ses entrepreneurs et partenaires du milieu privé. Elle a toute avantage à travailler de concert avec eux en leur communiquant ses intentions sur le long terme et en maintenant une stabilité de ses investissements, assurant la prévisibilité dans les marchés et favorisant une saine concurrence. En ne jouant pas au « yo-yo » et en comprenant la réalité et le contexte d'affaires de ses différents partenaires pour chacune de ses classes d'actifs, la ville peut à plusieurs égards moduler ses demandes et ses processus d'approvisionnement pour trouver des solutions équitables qui facilitent le travail des équipes municipales autant que des adjudicataires. Finalement, la question de favoriser le contenu local en respect du cadre réglementaire et légal strict revient souvent dans les préoccupations des élus municipaux.

Engagement #11 (suite)

OBJECTIFS : Assurer une saine gestion des actifs et développer la gestion des risques organisationnels.

ENGAGEMENT #11

Revoir la politique d'approvisionnement de la Ville en collaboration avec un comité consultatif élargi provenant du milieu des affaires régional et réaliser avec ce même comité des rétroactions en vue d'améliorer en continu nos processus d'approvisionnement pour en abaisser notamment les coûts.



Expérience citoyenne et qualité de vie

ENGAGEMENT #12

CONSTAT : Des investissements substantiels ont été réalisés au cours du dernier mandat pour assurer l'accessibilité, la proximité et la qualité des services municipaux, en particulier au niveau du maintien des actifs essentiels aux services « de base » comme la distribution d'eau potable, les égouts, les matières résiduelles et les routes. Ce dernier actif fait l'objet d'un plan de maintien visant à conserver une cote d'état général d'environ 60 %, en réalisant annuellement environ 29,4 km de pavage. De plus, un plan de rééquilibrage d'environ 15 M\$ sur trois ans entre les différentes classes de routes a été intégré au plan de base. Il a permis de mettre l'accent sur les artères de l'arrondissement de Chicoutimi, les rues locales urbaines de l'arrondissement de Jonquière et les rangs (locales rurales) de l'arrondissement de la Baie, qui accusaient respectivement du retard par rapport aux deux autres arrondissements. Dans un même ordre d'idée, une enveloppe supplémentaire de 2 M\$ a été dédiée spécifiquement en 2025 pour les parcs industriels partout sur le territoire.

En suivant le même raisonnement, les rangs, qui se situent dans les périphéries et totalisent 293 km (environ 25 % du réseau routier) et ont une cote d'état moyenne d'un peu plus de 55 %, auraient besoin d'un plan de rattrapage pour éviter une dégradation trop grande par rapport aux autres catégories de chaussées (artères, collectrices et locales urbaines).

Engagement #12 (suite)

OBJECTIFS : Assurer l'accessibilité, la proximité et la qualité des services et à l'équité territoriale et fiscale.

Coûts estimés : 3 M\$/année, pendant 3 ans

ENGAGEMENT #12

Proposer un plan de rattrapage de la cote d'état des rangs (locales rurales) sur 2 à 4 ans pour la ramener à 60 %.



Expérience citoyenne et qualité de vie

ENGAGEMENT #13

CONSTAT : Des mesures fortes ont été prises pour maintenir le sentiment de sécurité de la population de manière générale dans les dernières années. Là encore, plusieurs enjeux ont été adressés avec des solutions durables, par exemple la contamination des puits de la Baie par les PFAS (unités de traitement en fonction), les violences urbaines (création du groupe d'intervention en violence urbaine) et la posture municipale en sécurité civile (mise sur pied d'un comité de suivi). Un des enjeux souvent rattaché au sentiment de sécurité et qui comporte une composante humaine voire de santé indissociable est l'augmentation des personnes en situation d'itinérance. Leur nombre a bondi de 72 % entre 2018 (141) et 2022 (231), particulièrement suivant la pandémie. En ce qui concerne le sentiment de sécurité de la population de Saguenay, il se chiffre entre 91 et 93% dans les trois dernières années.

Malgré ce sentiment de sécurité fort, les situations d'itinérance amènent des préoccupations et des enjeux relatifs à la paix et au bon ordre de même qu'à l'attractivité dans nos centres-villes. Saguenay s'est d'ailleurs doté d'équipes dédiées: l'équipe UNIS, où policiers et intervenants sociaux travaillent en paire lors des situations de crise en santé mentale, et SAPORA, où un policier et un travailleur de rue forment un duo pour aller à la rencontre des personnes en situation d'itinérance. Avec le soutien des paliers supérieurs, la ville a investi plus de 4 M\$ depuis 2022. Si la concertation terrain a été grandement améliorée, la rédaction d'un plan d'action concerté avec les acteurs du milieu est en cours d'élaboration pour couvrir le niveau stratégique. Finalement, il est clair que malgré l'hébergement temporaire et de crise qu'offrent les ressources communautaires spécialisées, il existe encore un trou de service au niveau du logement de transition supervisé. Bien que la responsabilité de l'enjeu de l'itinérance soit partagée avec le gouvernement du Québec, la ville peut assumer un leadership dans cet aspect, en collaboration notamment avec son office municipal d'habitation.

Engagement #13 (suite)

OBJECTIFS : Moderniser et adapter le service aux citoyens et maintenir le sentiment de sécurité.



ENGAGEMENT #13

Assumer le leadership et soutenir financièrement la mise en chantier au bon endroit et en collaboration avec nos partenaires de 100 unités de logements de transition supervisés, permettant aux personnes de se sortir de leur situation d'itinérance et de reprendre le contrôle de leurs vies.

